

DRH Mouvement des attachés

BILAN DU MOUVEMENT 2012

En réponse à l'enquête « Paris et moi », le principal objectif du mouvement des attachés était d'initier, à titre expérimental, une action spécifique en faveur de la mobilité des attachés titulaires de la Ville de Paris. Dès le mois de septembre, les sous directeurs RH ainsi que le réseau RH ont été informés des principes et du calendrier du dispositif.

Au niveau de la communication, des actions ont été menées à l'attention des Directions, des SRH, des cadres recruteurs et de l'ensemble des attachés de la Ville et des administrations parisiennes via la messagerie électronique, l'intranet mais également une conférence, des supports de présentation et des fiches techniques à l'attention des recruteurs et des candidats.

Du côté des directions, nous avons assisté à une forte mobilisation des SRH et des recruteurs pour permettre la rédaction et la publication des fiches de poste, l'information des services, l'organisation des entretiens, la communication à la DRH des postes pourvus, ...

Le mouvement des attachés visait à amplifier les possibilités de mobilité. C'est ainsi que 43 postes ont été offerts à la mobilité entre 22/10 et le 23/11 pour un résultat 18 postes pourvus (10 attachés, 2 attachés principaux, 5 CMCS en CDI et 1 CSE). La 2^{ème} phase du mouvement organisée entre le 26/11 au 14/12 a permis 25 nouvelles vacances de poste (dont 19 postes d'attaché et 6 postes d'attaché principal), soit 50 postes offerts à la mobilité durant cette seconde période. 17 postes ont été pourvus par des attachés et attachés principaux. C'est donc au total 68 postes qui ont été offerts à la mobilité des attachés pour 35 mutations affectives (contre 20 mutations en moyenne sur la même durée de deux mois).

Au-delà de cette densification de l'offre de postes à l'attention des attachés souhaitant engager une démarche de mobilité, le mouvement des attachés a permis aux recruteurs dans les directions de disposer d'un panel plus important de candidats potentiels pour les postes immédiatement vacants et de se constituer des viviers pour les postes susceptibles de se libérer prochainement.

Enfin, ce mouvement a permis le recrutement de plusieurs attachés de retour à la Ville (détachement, scolarité, disponibilité) ainsi que d'une attachée par la voie dérogatoire en faveur des travailleurs handicapés.

Ce dispositif a permis de mobiliser et d'associer tous les acteurs autour d'un projet fédérateur dont les résultats sont jugés plutôt satisfaisants.